



VILLARS LES BLAMONT



Bulletin municipal 2024



Mesdames, Messieurs...

L'année 2024 s'est achevée il y a peu de temps, laissant derrière elle des souvenirs contrastés, ambivalents et beaucoup d'interrogations pour le futur, pour autant il y restera surtout, des souvenirs de fierté et de joie procurés par ces belles parenthèses que furent les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques, qui ont montré notre pays sous un jour favorable aux yeux du monde, avec aussi la réouverture de Notre-Dame, après 5 années de travaux.

Tout d'abord, permettez-moi de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont fait le choix de notre village pour s'y installer en 2024.

Très succinctement dans le cadre de nos travaux communaux de 2024, je vous invite à consulter les pages qui suivent, ainsi que le site internet de la commune où vous y trouverez moult informations et renseignements. Merci à Laurent Cuenin responsable du site...

Remerciements chaleureux à nos agents municipaux, Jessica, Virginie, Damien et Timothée pour le travail admirable porté à notre commune par leur présence, leur engagement et leur implication, contribuant ainsi à la bonne marche et au bien-être de la commune.

Je remercie l'ensemble des membres du Conseil Municipal, où sont discutées et votées les décisions importantes concernant la commune. Par ailleurs, je remercie, Michelle Thoumazou deuxième adjointe et Elise Grosrenaud sa suppléante pour le suivi et la gestion des locations de notre salle des fêtes, ainsi, que Céline Fête pour sa disponibilité, particulièrement pour La campagne de sensibilisation « Octobre Rose », et Gilles Mouquand premier adjoint, pour la gestion, le suivi de notre forêt communale et l'avancement de l'aménagement du cimetière.

Merci à l'ensemble du corps enseignant lien fondamental entre l'école et la commune. Personnel enseignant totalement investi dans la transmission du savoir dans le cadre de notre école républicaine et laïque. Le personnel du périscolaire toujours attentif au bien-être des enfants, ainsi que le personnel des Francas et du Sivu. Les bibliothécaires, Mmes Agnès Masson et Joëlle Chatelain. Les associations, sans qui, aucune manifestation festive ne saurait exister : Les P'tits Cramailots, AVEC (nos artistes), l'ACCA, le Club de l'Amitié, l'Amicale des Anciens Pompiers, la Mam Home des Mômes, les Trainebidons (motards) et les associations d'entretien physique, le Qi Gong et le yoga.

Un grand merci à tous les volontaires du Souvenir Français et de la Ligue contre le cancer qui chaque année font leur devoir de citoyen par la collecte. Je remercie aussi toutes les personnes qui rendent des services, même les plus insignifiants, pour que le mieux vivre ensemble soit une réalité. J'adresse un petit clin d'œil aux amateurs de boules « les pétanqueurs ».

Par ailleurs les commémorations du 11 novembre et de la bataille des « Trembles » dont c'était le 80ème anniversaire avec la venue d'un petit contingent militaire du 1^{er} RTIR d'Epinal ; mes remerciements à John Darboux conseiller municipal pour le reportage photographique de cette cérémonie et comme toujours avec la présence des enfants des écoles.

Pour 2025... Continuation de la sécurité routière du village, de l'aménagement du cimetière, du suivi de notre forêt communale, de l'aménagement de l'aire de jeux et si possible donner un coup de neuf à la salle de classe qui se trouve au-dessus de la mairie.

Que cette nouvelle année 2025, vous maintienne en bonne santé physique et morale. Une pensée particulière à celles et ceux qui à cet instant, souffrent et luttent contre la maladie...

**Le Maire,
Anselme DESMIRAZ**

Connaissez-vous Johan QUAILE ?

Sa maman, Madame DELAIRE habite à Villars-lès-Blamont, c'est pourquoi nous tenons à le mettre à l'honneur.

Johan est né à Montbéliard le 13 août 1992. Après un terrible accident de la route en 2013 qui l'a rendu paraplégique, Johan a eu la force et le courage de rebondir en se consacrant au cyclisme handisport.

Discipline qu'il va maîtriser parfaitement jusqu'à s'engager dans le monde de la compétition. Après de longs efforts et des entraînements intensifs, il monte plusieurs fois sur le podium.



Petit récapitulatif de son palmarès :

- Champion du monde et d'Europe 2023 en relais mixte
- Vice-Champion d'Europe 2023 en contre la montre en individuel
- Vice-Champion du monde 2023 en course en ligne en individuel
- Champion de France 2023 en contre la montre et relais par équipe
- Vice-Champion de France 2024 de la course en ligne et du contre la montre
- Vice-Champion paralympique 2024 en contre la montre
- Vice-Champion paralympique 2024 en course en ligne

Voilà une belle leçon de vie qui nous est donnée, merci Johan. La commune de Villars-lès-Blamont vous souhaite encore de belles victoires et médailles.

Etat Civil 2024

Naissances



Alina NOEL, le 3 février
Evan MIKES, le 27 mars
Lucie MASSON, le 9 juillet
Agathe KOHLER, le 2 novembre
Giulia COLARD, le 1^e décembre

PACS

Aurélié GROSBON et Jérémy COURTALIN, le 9 février
Céline MILLET et Jonathan BAIGNEAUX, le 4 mai
Anastasia ZASIO et Benjamin MIKES, le 28 juin
Chloé FRAUENFELDER et Vincent GARDON, le 12 juillet



Mariages



Anaïs ALCIATO et Cédric DUBOIS, le 20 avril
Céline MAGNET et André LEROY, le 13 juillet
Angèle BION et Philippe LACHAT, le 31 août
Sylvie MANUELLE et Yves MARTINEZ, le 31 août
Elisabeth LAURENCOT et Damien VAUCHIER, le 21 septembre

Décès

Marceau BAUDUIN, le 29 février



Commerces et entreprises du village

VILLARS MARKET

Noémie VALLET vous accueille dans son épicerie « Villars Market »

- mardi au vendredi de 6 h à 12 h et de 16 h à 18 h
- Samedi et Dimanche 8 h à 12 h

Vous trouverez des produits de première nécessité, un dépôt de pain et un relais pickup pour vos colis.



Le Petit Atelier de Mimie



Réalisation de pâtisseries, gâteaux et plateaux apéritif

Vous pouvez contacter Mylène au 06 18 10 59 13 ou par mail : mimy25@hotmail.fr

Site internet : lepetitatelierdemimie.com

Chez la Mel



Mélanie FEUVRIER vous accueille du lundi au vendredi de 5h à 12h. Elle vous prépare des plats traditionnels faits maison. Elle propose également un service traiteur le vendredi et le samedi.

Vous pouvez la contacter au 06 81 03 27 88



Facebook : Chez la Mel

Entreprise KULIG Service

Entreprise de chauffage / sanitaire : 06 30 22 05 54

Entreprise MASSON Pierre-Alain et fils -Entreprise forestière

Bois de chauffage, élagage et abattage : 03 81 35 16 78

Entreprise MILLET – Exploitation forestière

Abattage mécanisé : 06 08 48 48 58

Les p'tits services du Lomont – tous travaux de bricolage à domicile

Florent : 07 87 15 97 19

servicesdulomont@laposte.net

VILLARS PRATIQUE

LOCATION SALLE DES FETES

Location : 150 € pour les habitants de la commune et 300 € pour les extérieurs.

La consommation de gaz sera facturée en plus, à hauteur de 5 € le m³, la casse sera également facturée. Pour toutes demandes de réservation, merci de vous présenter en Mairie, aucune réservation ne sera prise par téléphone.

CONCESSION CIMETIERE

Le prix de la concession est fixé à 50 € pour une concession simple et 100 € pour une double, la durée de la concession est de 30 ans.

Pour les columbariums, les renseignements vous seront donnés en mairie.

AUTORISATIONS D'URBANISME

Toute construction et toute transformation sont soumises à déclaration de travaux sauf les petits abris de jardins de moins de 5 m². Jusqu'à 20m² il faut faire une déclaration préalable (DP), pour plus de 20m² une demande de permis de construire (PC). Lorsque le dossier est complet il y a un délai d'un mois pour une DP et de deux mois pour un PC. Renseignez-vous à la Mairie.



Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos dossiers directement en ligne sur :
<https://autorisations-urbanisme.agglo-montbeliard.fr>

RECENSEMENT MILITAIRE

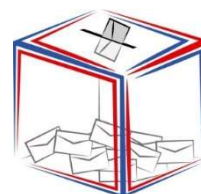


Le recensement doit être fait à l'âge de 16 ans (et au plus tard, 3 mois après la date anniversaire). Les garçons et filles âgés de 16 ans doivent donc se faire connaître en Mairie afin d'obtenir leur attestation de recensement. Se munir de sa pièce d'identité et du livret de famille des parents

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin. Munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes ayant 18 ans dans l'année sont inscrit d'office sur les listes électorales s'ils ont fait leur recensement militaire sur la commune.



CARTE D'IDENTITE - PASSEPORTS



ATTENTION, si votre carte a été établie après le 1^{er} janvier 2004 et que vous étiez majeur à ce moment, sa durée est automatiquement prolongée de 5 ans.

Vous devez faire une pré-demande sur le site de l'ANTS avant de prendre rendez-vous dans une mairie. Pour les passeports et carte d'identité, il faut prendre contact avec les mairies d'Hérimoncourt, Audincourt, Valentigney, Montbéliard...

Vous pouvez maintenant vous rendre sur le site SYNBIRD pour trouver les rendez-vous dans les communes les plus proches de chez vous.

FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

- Déclarer vos revenus
- Demander un permis de conduire ou une carte d'identité
- Demander une aide (allocation logement, RSA, retraite)
- Créer votre espace Pôle emploi
- Gérer votre compte Ameli

Vous pouvez vous rendre dans les points FRANCE SERVICES suivants :

France services Hérimoncourt
3 rue Pierre Peugeot
03 81 36 30 00

France services Valentigney
14 bis Rue Gustave Courbet
03 81 36 12 81



Agence nationale
des titres sécurisés



NUMEROS UTILES

COLLEGE DE BLAMONT : 03 81 35 17 36

ECOLE MATERNELLE PIERREFONTAINE LES BLAMONT : 03 81 35 10 92

ECOLE DU BAS – VILLARS LES BLAMONT : 03 81 35 10 81

ECOLE DU HAUT – VILLARS LES BLAMONT : 03 81 35 17 56

GENDARMERIE DE BLAMONT : 03 81 35 18 10

PHARMACIE LESCA – BLAMONT : 03 81 35 17 72

MEDECIN– 25310 BLAMONT

Fanny GASSMANN 1 Rue de l'Esplanade – Tél : 03 81 35 18 11



INFIRMIERES – 4 Grande Rue – 25310 BLAMONT

Cabinet d'infirmières 03 81 30 04 68



Gratuité pour tous

Les réservations de certains ouvrages sont possibles sur place ou par mail car, les bibliothèques du plateau sont en réseau (si les livres ne sont pas disponibles à Villars, ils peuvent l'être ailleurs !)



Les bibliothécaires vous accueillent :

- les lundis de 15 h 45 à 17 h 15 et jeudis de 17 h 30 à 18 h 30

La bibliothèque est fermée pendant toutes les vacances scolaires.

L'ancienne cabine téléphonique, vers le terrain de pétanque qui avait été réhabilitée en lieu d'échange de livres est toujours présente. N'hésitez pas à vous servir et à apporter des livres que vous n'utilisez plus.



Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles motivés pour nous aider à accueillir du public et peut-être proposer une amplitude horaire plus importante.

Joëlle et Agnès



ACCA

Association de Chasse Communale Agréée

Notre association compte à ce jour 15 chasseurs qui ont pris le permis chasse dont :

- 2 archers : Serge Bermon et Vincent Chapuis
- 3 piégeurs : Serge Bermon, Gilles Mouquand et Didier Mollier

Rappel des jours de chasse :

Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et les jours fériés jusqu'à la fermeture le 28 février 2025.

Plan de chasse pour la saison :

- 10 faisans (Lâchés)
- 10 Perdrix grise (Lâchées)
- 12 chevreuils
- 1 lièvre
- 5 Sangliers



A ce jour, 6 sangliers ont été prélevés sur notre ACCA.

Le plan de chasse pour les chevreuils est terminé.

Un lièvre, 5 faisans et 4 perdrix ont été prélevés cette année.

L'ACCA a participé aux cérémonies patriotiques.

Lors des parties de chasse, les membres de l'ACCA ont procédé au ramassage des détritiques laissés par des personnes malveillantes.

Un grand merci à Gilles MOUQUAND, Jean-Claude HAGELI et Serge MARTIN qui toute l'année se dévouent pour l'agrainage et merci aux membres pour l'entretien et le nettoyage de la cabane de notre ACCA.

Tous les membres de l'ACCA vous souhaitent une belle et heureuse année 2025.

Le Président,
Serge BERMON

Le coin de l'ancien sapeur

En cette nouvelle année, toute l'équipe des anciens sapeur-pompiers de Villars vous présente ses vœux les meilleurs pour 2025 et en particulier, vœux de bonheur et de santé pour vos familles.



Comme de coutume, nous avons organisé notre soirée friture le 9 mars 2024. Notre musicien Raphaël et sa chanteuse ont animé la soirée et créé une très bonne ambiance. Merci aux participants.

Le vide-greniers prévu le 1^{er} juin a malheureusement dû être annulé à cause du mauvais temps et nous n'avons pas été les seuls à subir la météo très pluvieuse de cette année 2024.

A bientôt en 2025.

Le Président,
François Brunner



ASSOCIATION A.V.E.C



2024 a été un peu particulière pour l'association, en effet depuis Septembre notre local est en rénovation, nous n'avons donc pas pu organiser notre traditionnelle vente de Noël.

Au mois de février nous avons participé avec joie au loto organisé par les P'tits Cramailots en faisant des beignets.

Il nous tarde de reprendre nos ateliers du mardi après-midi dans un environnement propre, sain et clair. Nous remercions la municipalité, Damien et Timothée.

Nous vous donnons rendez-vous fin 2025 et nous vous souhaitons de bonnes choses pour 2025.

Les filles de la peinture



ASSOCIATION LES TRaineBIDONS

Les activités du moto-club Les Trainebidons restent toujours dans l'esprit du début de sa création soit la participation à différents rassemblements en France et en Europe tout au long de l'année avec une préférence pour l'hiver (pas de moustiques). Nous organisons le nôtre courant octobre ainsi qu'une fête champêtre fin mai début juin qui est ouverte à toutes et tous. Les voyages font aussi partie de notre ADN. Cette année un voyage dans les pays de l'est jusqu'à la mer noire était organisé. Les années précédentes, certains sont allés jusqu'en Géorgie via l'est de l'Europe et la Turquie, d'autres sont allés en Afrique du nord. Le club s'est agrandi de deux nouveaux membres cette année. C'est une joyeuse bande de copains/copines amoureux de la moto, fidèle au bon esprit de ce milieu fait de joies, de peines et de solidarité où les rencontres sont tout aussi importantes que nos destriers.

Les membres des Trainebidons vous souhaitent une bonne année 2025.

Le Président,
Jimmy LECAM



Le Club de l'amitié

Aux premiers jours de 2025, le Club de l'amitié vous souhaite une très bonne année et en priorité une bonne santé pour vous et vos proches.

Fort de ses 15 adhérents, le Club se réunit le mercredi après-midi de 14h à 17h30, tous les 15 jours. Il est ouvert à tous, retraités ou non.



Vous aimez jouer à des jeux de société divers et variés, classique comme le tarot, plus actuel comme le Rummikub, le train mexicain et bien d'autres encore.

Alors n'hésitez pas à franchir la porte et venez nous rejoindre pour partager un bon moment de convivialité.

Christine POUPENEZ

La MAM « Home des Mômes »

En ce début d'année l'équipe de la MAM présente ses meilleurs vœux pour 2025

L'année écoulée a été marquée par 2 grands évènements auxquels nous avons participé aux cotés de l'association des parents d'élèves " Les P'tits Cramailots" :

Le loto au mois de février et le tournoi de pétanque en juillet, les 2 ont été un grand succès et nous vous en remercions.

Nous avons également organisé notre traditionnelle vente de thés & cafés au mois de novembre.

L'année 2025 va être marqué par une vague de départ à l'école des enfants.

Vous pouvez d'ores et déjà nous contacter pour plus de renseignements ou demande d'inscription par mail à l'adresse suivante : home-des-momes@laposte.net



Le yoga... c'est quoi ?

Yoga, yoga... on entend souvent parler du yoga mais finalement, c'est quoi, le yoga ?

Le yoga est une pratique qui vise à équilibrer les différents aspects de l'être humain : le corps, le mental et l'esprit. Il s'agit d'une discipline millénaire issue de la culture indienne. Les postures travaillent sur le corps pour le rendre souple, fort et sain. Les techniques de respiration calment l'esprit et renforcent l'énergie vitale. La méditation favorise une paix intérieure et une connexion profonde avec soi-même.

Sur Villars-lès-Blamont, deux cours sont proposés : un cours de Yoga de l'Énergie (niveau avancé) le mardi soir de 19h15 à 20h30, et un cours de Yoga Doux (sur chaise) le jeudi matin de 10h à 11h15.



Participants au cours du mardi soir, pratiquant la posture de l'archer. Celle-ci permet de stabiliser ses appuis, de prendre confiance en soi et de se fixer des objectifs. Elle renforce les muscles des jambes et des bras, tout en travaillant la concentration et l'intention.

Chacun pratique à son niveau, quel que soit son corps, son âge et ses difficultés du moment. Les pratiques sont adaptables pour chaque profil, le plus important étant de se respecter, dans son corps et dans sa tête. La recherche du bien-être passe d'abord par le fait d'apprendre à se connaître et à savoir respecter ses limites... pour les faire évoluer en douceur.



Contact :

Association Mouvement de Vie

Carole JACQUENOT

E-mail : mytdevie@gmail.com

Téléphone : 06 86 34 96 24



QI GONG

Cette saison le QI GONG à Villars a été suspendu pour problème de santé de Gisèle, notre animatrice.

Nous nous retrouverons en Septembre.

Nous remercions Monsieur Le Maire et les membres du conseil municipal.

Nous présentons nos meilleurs vœux pour 2025



Les P'tits Cramaillots



Cher(e)s habitant(e)s de Villars,

En cette année 2024, beaucoup de changements ont eu lieu dans l'association des P'tits Cramaillots.

Courant juin, Madame Shirley Lamy, présidente de l'association depuis 3 ans, a fait part à l'association de son souhait de consacrer plus de temps à sa famille et d'arrêter son poste de présidente qu'elle a mené jusque-là avec beaucoup d'investissement.

Nous la remercions pour son investissement durant ces 3 années et c'est avec plaisir que nous pouvons la compter encore aujourd'hui dans les membres actifs de l'association.

Au 1er septembre 2024, c'est avec plaisir que nous avons accueillis de nouveaux parents d'élèves dans l'association, désormais, l'association compte 12 membres, contre 5 au 1er janvier 2024.

Présidente : Marion Burkhalter (maman de Ryan, Logann et John)

Secrétaire : Elise Grosrenaud (maman de Timéo et Martin)

Trésorière : Aurélie Felez (maman de Antoine, Marius et Lison)

Membres actifs :
Cédric Bauduin (papa de Marius et Emile)
Mylène Bernasconi (maman de Mia, Leny, Vince et Luke)
Nina Gerard (maman de Gabriel et Jozef)
Yann Gradoz (papa de Charlotte)
Shirley Lamy (maman de Eliott, Lubin, Camille et Simon)
Eddy et Julie Morel (parents de Esteban et Selena)
Fanny Munsch (maman de Louis, Charlie et Pierre)
Emilie Vuilley (maman de Elya et Eline)

Résumé de 2024 :

- Février 2024 : Loto en association avec la MAM et AVEC. Nous remercions tous les habitants des 2 villages et des alentours pour votre enthousiasme lors de cet événement qui a été un franc succès.
- Mai 2024 : Vente de farine et des produits Barbier : une nouvelle fois, un grand merci aux habitants des 2 villages pour votre intérêt sur cette vente.
- Juin 2024 : Au vu des conditions météorologiques nous avons été dans l'obligation d'annuler le traditionnel vide-grenier, conjointement organisé avec les autres associations de Villars-lès-Blamont.
- Juin 2024 : Nous avons été présent lors de la traditionnelle kermesse des écoles. Un grand merci à tous les bénévoles qui permettent à cet événement de perdurer au grand bonheur des enfants.



-

Juillet 2024 : Tournoi de pétanque en association avec la MAM. L'événement a été un grand succès et le soleil était au RDV.



- Septembre 2024 : Nous avons proposé aux parents d'élèves des 2 villages de se réunir un samedi après-midi pour partager un moment convivial autour d'un goûter et d'un conte de la compagnie « A la lueur d'un conte » offert par l'association. Nous remercions les parents et les enfants qui ont répondu présents à cette invitation. Malheureusement, au vu du nombre de personnes présentes, nous ne renouvelerons pas cet événement l'année prochaine.

Nous remercions une nouvelle fois la mairie de Villars pour nous avoir soutenu sur cet événement avec le prêt de la salle des fêtes du village.

- Novembre 2024 : la bourse aux jouets annuelle s'est de nouveau déroulée dans une ambiance conviviale. Nous remercions les exposants et les visiteurs.



Agenda 2025 :

- Mars 2025 : Vente de goumois et produits Barbier. Les papiers seront distribués courant janvier pour une commande sur février. La livraison se fera courant mars.

Nous ne sommes pas en mesure de renouveler la vente de farine cette année car le moulin avec lequel nous avons travaillé l'année passée ne propose plus les ventes aux associations.

- Samedi 15 mars : Carnaval
- Juillet 2025 : Tournoi de pétanque

Le programme à partir de septembre 2025 n'a pas encore été défini mais nous aurons bien entendu la bourse aux jouets sur octobre / novembre.

Cette année, l'association a financé (pour l'année scolaire 2024) :

- Divers jeux pour les récréations
- Intervention solidarité femmes en classe
- Sortie de fin d'année à la ferme du Barboux pour les maternelles
- Sortie de fin d'année aux jardins des papillons et Naturoparc pour les classes de Villars

Depuis le 1er septembre :

- Des gilets de sécurité pour les sorties scolaires
- L'achat de pantalons imperméables pour les maternelles pour le projet « école du dehors »

Nous souhaitons remercier les bénévoles, les mairies et les diverses entreprises qui nous aident et nous soutiennent pour les divers événements organisés et c'est avec plaisir que nous vous retrouvons en 2025 pour de nouvelles aventures !

Toute l'équipe des P'tits Cramaillots vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2025 !

Tournoi de pétanque - Villars-lès-Blamont 2024

Qu'il fasse 25° ou 3°, il y a toujours des joueurs de boules sur le terrain, un petit rayon de soleil et on peut entendre les boules taper et rouler sur le gravier.

L'idée de ce petit concours m'est venue lors de nos parties sur le terrain, entre rires et bonne humeur, j'ai pensé que nous rassembler une journée pour un concours pourrait être sympathique. Un apéro le midi et un bon barbecue pour ceux du village et ceux qui ont l'habitude de jouer sur le terrain.

Je voulais, grâce à cet évènement, organisé le 22 septembre faire se rencontrer « les habitués » et les personnes qui aiment jouer à la pétanque à Villars, les anciens et les nouveaux pour apprendre à se connaître, je pense que la mission a été un succès avec 18 participants.

Nous avons eu la chance d'avoir une belle journée ensoleillée avec de la bonne humeur, des rires et de la bienveillance.

Pour cette première année, nos vainqueurs sont Philippe et Christian. Félicitations à eux !

Détenteur des coupes, il faudra qu'ils les remettent en jeu en 2025 et devront les défendre. Au vu des retours positifs, les coupes seront remises en jeu chaque année dans le but de se réunir à nouveau et espérer les gagner.

Une date sera bientôt choisie pour cette nouvelle journée pétanque et nous espérons que de nouveaux joueurs du village ou habitués de ce terrain participeront.



Opération entraide

En 2024, l'opération entraide, organisée conjointement par le Secours Catholique et l'Entraide Protestante, s'est déroulée le samedi 10 février sur notre commune.

Une dizaine de bénévoles ont parcouru les rues du village afin de collecter argent, épicerie et produits d'hygiène pour les plus démunis du pays de Montbéliard. Nous avons récolté ce jour-là 883.27€ pour Villars (5912,73€ pour le plateau de Blamont) plus l'épicerie.

Merci à tous les donateurs qui nous font bon accueil et aux bénévoles qui donnent de leur temps pour participer à cette œuvre de solidarité.

En 2025, la collecte aura lieu à Villars le samedi 8 février à partir de 13h.



Fédération
Entraide
Protestante



Ligue contre le cancer

En 2024, Christine POUPENEZ et Catherine MOUQUAND ont collecté 2139 €.

Merci pour vos dons.



A l'école ...

A la rentrée scolaire 2024/2025, les effectifs des trois classes de l'école de Villars restent stables, avec 67 élèves :

- classe de Mme Nesrine Da Silva Mateus : CP/CE1 → 24 élèves
- classe de Mme Clémence Lefilliatre : CE2/CM1 → 22 élèves
- classe de Mme Christelle Midol : CM1/CM2 → 21 élèves

De grands mercis à toutes les personnes qui s'investissent dans la vie de l'école :

Agnès et Joëlle, nos bibliothécaires, disponibles toutes les 2 semaines pour nos classes ... les communes de Villars et Pierrefontaine, le SIVU... l'association des parents d'élèves Les P'tits Cramailots... les parents d'élèves ...

L'équipe enseignante

Voici quelques photos de l'année 2024...



Spectacle des Ogres de Barback (avril)

Savoir Rouler A Vélo sur la piste de la prévention routière à Montbéliard (juin)



Rencontre avec deux musiciennes dans le cadre de PMA Capitale de la culture (juin)

Pièces de théâtre pour la fête
des écoles (juillet)



Le dernier jour de classe : on ponce les tables !

Rencontre avec
l'autrice/illustratrice Séverine
Duchesne (octobre)



Nettoyons la nature (septembre)

Sorties USEP : orientation au Mont Bart, et randonnée urbaine à Montbéliard



Parcours du souvenir à Pierrefontaine, et randonnée au bois des Trembles
(octobre / novembre)



LE SERVICE D'ACTION SOCIALE

Le Service d'Action Sociale est à votre disposition depuis le 1^{er} juillet 2012.

Ce service de proximité intervient pour les personnes en difficulté sociale, dans le respect de la confidentialité.

Il anime et coordonne une action générale de prévention et de développement social en partenariat avec les institutions privées ou publiques.

Ses missions :

- ✓ Information, conseil, soutien dans les domaines de la vie quotidienne : logement, budget, alimentation...
- ✓ Accompagnement dans les démarches administratives, l'accès aux droits, demandes d'aides sociales légales : APA, CMU, aide sociale...
- ✓ Accompagnement social des personnes seules, en couple ou avec des enfants majeurs (les familles avec des enfants mineurs sont accompagnées par le Centre Médico-Social de Seloncourt ☎ 03 81 34 12 92)
- ✓ Organisation d'actions collectives (par exemple : ateliers mémoire et équilibre)

Service ouvert du lundi au vendredi, sur rendez-vous, possibilité d'entretiens à domicile

SERVICE D'ACTION SOCIALE

En Mairie de Blamont, rue Jules Ferry

☎ 03 81 35 32 83

☎ 06 31 02 84 30



LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le service de livraison de repas à domicile est un service public qui propose des repas complets (à l'exception du pain) adaptés à vos besoins (menus spéciaux possibles : diabétiques, mixés, etc.).

2 menus au choix sont proposés chaque jour.

Les repas sont au tarif de 9,60 € (tarif adapté à 8 € pour les personnes de plus de 65 ans ou en situation de perte d'autonomie).

Livraison le matin du lundi au vendredi. Les livraisons pour les repas du week-end sont effectuées le vendredi et celles des jours fériés la veille.

Les livraisons peuvent être interrompues et reprises au gré des besoins du client.

☎ 03 39 30 01 81

Lutte contre le bruit

A Villars-lès-Blamont, c'est l'arrêté préfectoral 90/DADUE/4B/n°1616 du 19/04/1990 qui est de rigueur.

Article 1^{er} :

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité et notamment, ceux susceptibles de provenir :

- Des publicités par cris ou chants
- De l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleurs, tels que les postes récepteurs de radio, magnétophones, électrophones, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs ou à moins que ces appareils ne constituent des dispositifs de signalisation des véhicules de police ou de secours.
- De système d'alarme sonore d'un local d'habitation, d'un établissement commercial ou industriel, non autorisés au titre de l'arrêté n° 79-782 du 14 février 1979.
- Des réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation.
- De l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice.



Des dérogations individuelles ou collectives aux dispositions de l'alinéa précédent pourront être accordées par les services préfectoraux lors de circonstances particulières telles que manifestations commerciales, fêtes ou réjouissances, ou pour l'exercice de certaines professions. Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente : fête nationale du 14 juillet, jour de l'an, fête de la musique et fête votive annuelle de la commune concernée.

Article 2 :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 h et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les services préfectoraux s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa précédent.

Article 3 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ou autres assimilables à ces derniers ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables (lundi à vendredi) de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Article 4 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Article 5 :

Les éléments et équipements de bâtiments doivent être maintenus en bon état de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps ; le même objectif doit être appliqué à leur remplacement.

Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois. Les mesures seront effectuées par un organisme spécialisé aux frais du demandeur conformément à la norme NFS 31.057 concernant la vérification de la qualité acoustique des bâtiments.

Article 6 :

Sont abrogés, le titre V et la section 6 du chapitre III du titre II du règlement sanitaire départemental.

Article 7 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Doubs, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, le Directeur Départemental des Territoires, le Lieutenant-Colonel commandant le groupement de gendarmerie du Doubs, les Officiers et Agents de Police Judiciaire et les Inspecteurs de Salubrité sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Les Maires des communes du département sont également chargés de l'application du présent arrêté en tant qu'il entre dans le cadre de l'article L.131.12 du code des communes.

ARTICLE COMPLEMENTAIRE... LOCAL...

Dans la vie de tous les jours, respectons simplement les règles élémentaires de respect mutuel et de bon sens



**BRUITS
de voisinage**
Tous responsables
Tous concernés



SONORES.....

LES
NUISANCES





Commune de Villars-lès-Blamont

25310



Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard

Le Maire de la commune de Villars-lès-Blamont,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1 et L 2213.2,
Vu le Code de la Route,
Considérant la nécessité de réglementer le stationnement et déneigement en période hivernal afin d'assurer la sécurité des usagers,

ARRETE

Article 1 : Stationnement

En période de neige, il est interdit aux automobilistes de stationner en bordure de chaussée.

Article 2 : Déneigement

- **Déneigement des trottoirs :** les propriétaires ou locataires de logements ou commerces sont tenus d'enlever ou de faire enlever la neige ou la glace sur le trottoir devant leur immeuble sur une largeur minimum de 1.50 m de manière à assurer le passage des poussettes d'enfants. La neige devra être entassée sur la bordure intérieure du trottoir afin de ne pas déborder sur la chaussée.
Il est formellement interdit de déverser la neige ou la glace sur la chaussée.
- **Déneigement des toits :** Les toitures doivent être équipées d'un dispositif empêchant la chute de blocs de neige ou de glace sur la voie publique.
En cas de chute de neige d'un toit sur la voie publique, le propriétaire concerné dégagera ou fera dégager à ses frais la neige se trouvant sur le trottoir devant son immeuble.
Il est demandé aux propriétaires de déneiger leurs toits et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour leur mise en sécurité.
- **Dégagement des garages et des aires de stationnement privés :** Il est formellement interdit aux propriétaires ou locataires de voies et parkings privés de rejeter ou de stocker la neige sur la voie publique.

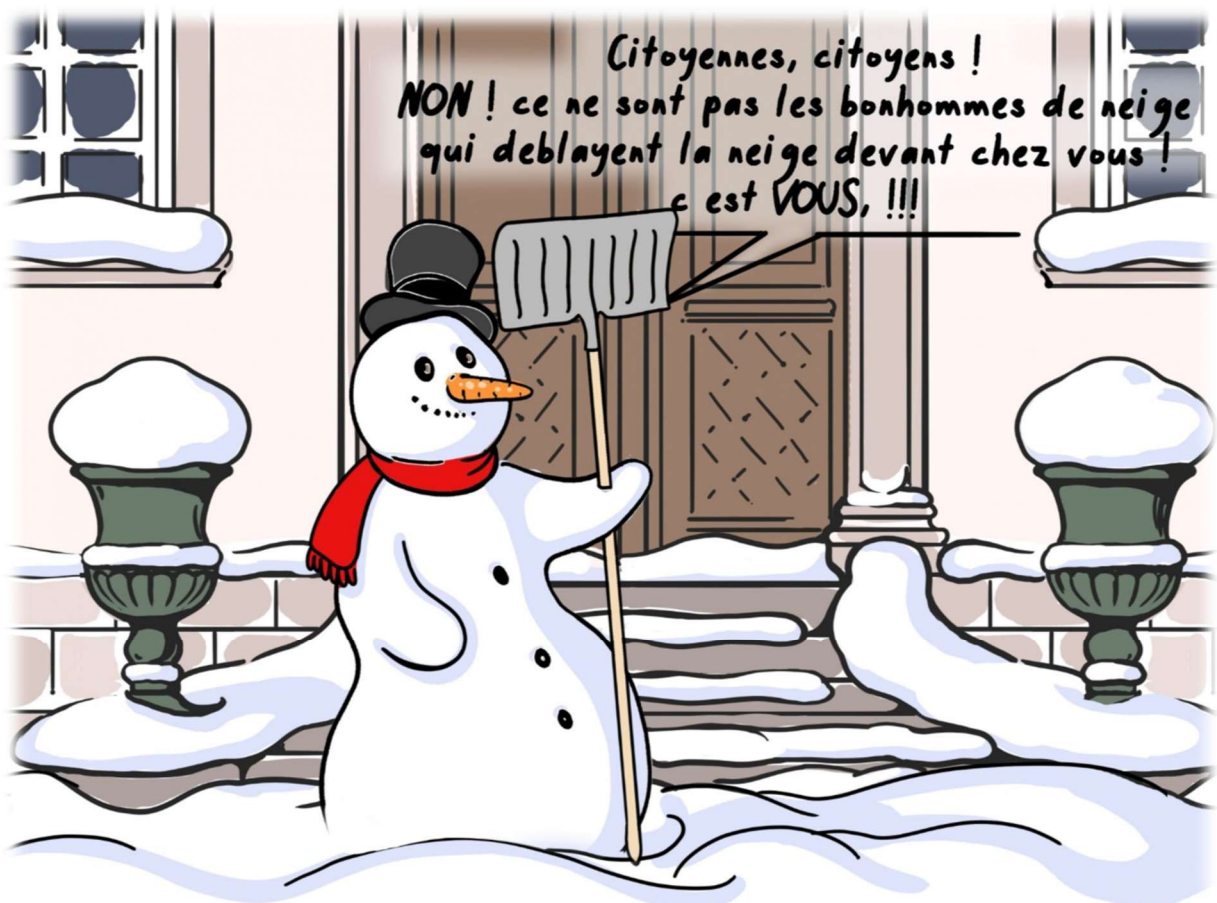
Article 3 : Contrevenants

Outre le risque de contravention, en cas de non-respect de toutes les obligations précitées, la commune se réserve le droit de mettre en recouvrement les sommes correspondant au coût des interventions des services publics, tels que les services techniques.

Article 4 : La gendarmerie et la mairie sont chargés de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villars-lès-Blamont, le 23 Décembre 2024

Le Maire,
Anselme DESMIRAZ



80^e anniversaire de la Bataille des Trembles

Le 16 Novembre 2024 était célébré le 80^e anniversaire de la bataille des Trembles, en présence des représentants des corps constitués, des représentants des associations d'Anciens Combattants et du Souvenir Français, de Messieurs les porte-drapeaux, du corps des Sapeurs-Pompiers de Blamont, de Madame la Directrice de l'école de Villars-lès-Blamont accompagnée des enfants des écoles, de Monsieur le Principal accompagné des élèves du collège Charles Masson de Blamont, des employés communaux et des habitants de notre commune. Un détachement du 1^e RTIR (remplaçant du 6^e RTM) était également présent pour commémorer cet anniversaire.





Rétrospective 2024

Travaux Mairie

Avant...



Pendant...





Après...



Travaux salle « A.V.E.C »



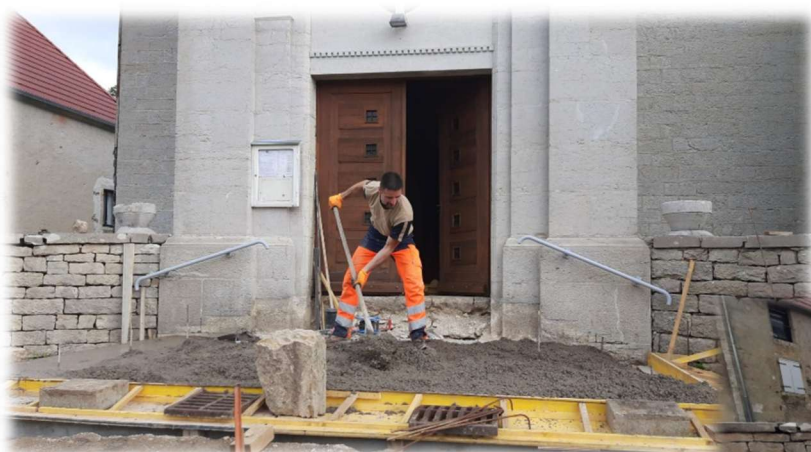


Repas des aînés

Rénovation carré militaire



Rénovation des marches de l'Église



CONTACTEZ-NOUS

Mairie de VILLARS LES BLAMONT

3 place de la Mairie, 25310 Villars-lès-Blamont

Téléphone : 03 81 35 10 79

Adresse e-mail : mairie-villars-les-blamont@wanadoo.fr

Site web : www.villars-les-blamont.fr



HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi : de 09h00 à 11h30

Le mardi : de 10h00 à 16h30

Le vendredi : de 9h à 11h15